



Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous allez examiner à partir d'aujourd'hui le projet de loi portant réforme de notre système de retraite. Ce projet a été précédé, du 5 juillet au 26 août 2013, par une consultation en bilatérales des acteurs sociaux. Pour les organisations syndicales départementales CGT, FO, Solidaires et FSU, la question de nos retraites, et plus largement de notre système de protection sociale, concerne l'ensemble des salariés et des citoyens, et doit donc faire l'objet d'un large débat de société.

- ✓ Malgré les manifestations du 10 septembre, beaucoup plus importantes que les médias ont voulu le faire croire,
- ✓ Malgré les argumentaires et propositions des organisations syndicales,
- ✓ Malgré l'inquiétude et l'hostilité de l'opinion publique au projet de loi,

Et alors que d'autres voies sont possibles, le Premier Ministre s'entête à vouloir faire passer sa réforme qui s'intègre dans la politique d'austérité menée par le Gouvernement.

Le projet de loi qui vous est soumis ne correspond ni aux attentes de la majorité des salariés, ni aux propositions des organisations syndicales.

Il est injuste et inéquitable :

- **Injuste** car l'allongement de la durée de cotisation va pénaliser en particulier les jeunes et les femmes. De plus, en éloignant la perspective d'une retraite complète, il viendra encore dégrader le montant des pensions.
- **Inéquitable** car il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés verraient leurs cotisations augmenter, les retraités leur pension baisser du fait du report de 6 mois de la revalorisation annuelle des pensions. Le patronat, par contre, obtient une compensation immédiate et intégrale du financement des mesures de pénibilité.

Cette réforme va donc encore une fois répondre aux injonctions du MEDEF au détriment des revendications des salariés et retraités. Elle tourne le dos aux objectifs de justice sociale.

Lors de la dernière réforme des retraites en 2010, de nombreux parlementaires dont vous même peut être, s'étaient mobilisés pour défendre le droit à la retraite à 60 ans et prouver qu'une autre réforme était possible.

Nous entendons donc compter dans ce débat parlementaire et être entendu.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les parlementaires, nos salutations distinguées.